

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER(ÈRE) EN DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

Sous la responsabilité du directeur général, le titulaire du poste doit :

- . Supporter ou aider les organisations – clients à élaborer leur plan d'affaires
- . Analyser la situation financière des organisations clientes
- . Conseiller les propriétaires et/ou dirigeants des organisations concernant leur situation financière et les mesures à privilégier
- . **Formuler une recommandation détaillée en regard des demandes d'investissements (Fonds d'aide aux entreprises - STA)**
- . Élaborer les lettres d'offre et les protocoles d'entente à la suite des décisions et recommandations des divers conseils de la MRC en regard des demandes déposées
- . Assurer le suivi technique, administratif et financier nécessaire auprès de la clientèle
- Suivi en entreprise
 - . Aviseur pour le respect de la politique d'investissement
 - . Identifier et évaluer les besoins de la clientèle, leur proposer des moyens pour améliorer, diversifier ou accroître leur entreprise
 - . **Conseiller les propriétaires et/ou dirigeants des organisations concernant leur situation financière et les mesures à privilégier**
 - . Supporter dans l'élaboration des parties financières d'un dossier ou de l'ensemble du plan d'affaires selon les besoins
- Généralités
 - . Effectuer la promotion du territoire en matière de développement, chaque fois que possible;
 - . Coordonner les actions de divers intervenants socioéconomiques, au besoin;
 - . Démontrer une attitude positive, novatrice et stimulante à l'égard des clientèles et du développement du milieu;
 - . Assumer toutes les autres tâches connexes déterminées par son supérieur.

EXIGENCES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Détenir un baccalauréat en administration ou l'équivalent
- Posséder un minimum d'une année d'expérience
- Maîtriser les outils informatiques les plus couramment utilisés et une forte connaissance de Microsoft Excel
- Avoir une forte connaissance du français, capacité à rédiger et à présenter des rapports à l'écrit et à l'oral
- Démontrer un sens du développement des affaires
- Détenir un permis de conduire valide et avoir accès à une voiture.

HABILETÉS ET QUALITÉS PROFESSIONNELLES

- Faire preuve de jugement, de tact, d'autonomie, de professionnalisme et d'éthique
- Faire preuve de leadership et aimer le travail d'équipe
- Faire preuve de discernement
- Avoir de la rigueur dans l'organisation du travail et une curiosité intellectuelle
- Capacité de gérer plusieurs projets simultanément
- Capacité d'analyse, de synthèse et le sens des priorités
- Bonne connaissance du milieu économique
- Entretenir des relations de travail efficaces avec la clientèle et les partenaires
- Capacité à établir de bonnes relations interpersonnelles
- Être capable de transiger en anglais (un atout).

DESCRIPTION DU LIEU DE TRAVAIL

MRC du Rocher-Percé

129, boulevard René-Lévesque Ouest
Chandler (Québec)
G0C 1K0

Située dans la magnifique région de la Gaspésie, la MRC du Rocher-Percé est un milieu de vie d'exception où vivent 17 200 habitants. Bordée par la mer et la forêt, la MRC du Rocher-Percé est riche d'une culture diversifiée, d'une nature omniprésente, de grands espaces et d'activités variées.

La MRC du Rocher-Percé est le principal répondant en ce qui a trait au développement économique, social et culturel de son territoire. Elle vise un développement harmonieux, tenant compte des réalités des cinq municipalités.

AUTRES INFORMATIONS

- Salaire offert selon la politique salariale en vigueur (49 666 \$ – 62 026 \$)
- Nombre d'heures par semaine : 32,5 h (temps plein)
- L'horaire de travail variera en fonction de la charge de travail jour, soir et fin de semaine
- Statut d'emploi : contractuel (6 mois; forte possibilité de renouvellement)
- Date prévue d'entrée en fonction : le lundi 06 mai 2019
- Moyens de communication par courriel : mgrenier@rocherperce.qc.ca
- Précisions additionnelles :

Les candidates et candidats auront à se soumettre à un test pour mesurer leurs connaissances relatives à l'emploi et devront répondre aux exigences fixées par la MRC, et ce, en fonction du poste convoité.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être reçues par courriel seulement, au plus tard, le lundi 8 avril 2019, 16 h, et ce, à l'adresse mgrenier@rocherperce.qc.ca. Veuillez indiquer le nom du poste dans l'objet de votre courriel.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates de l'intérêt porté à notre établissement. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

La MRC du Rocher-Percé applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des Premières Nations, les personnes issues des minorités visibles, les personnes issues minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.